
Visites à « l'Hospital des enfermez » au tournant des XVI^e et XVII^e siècles

Mathilde Bombart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3357>

DOI : [10.4000/ccrh.3357](https://doi.org/10.4000/ccrh.3357)

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 2 avril 2007

Pagination : 161-182

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Mathilde Bombart, « Visites à « l'Hospital des enfermez » au tournant des XVI^e et XVII^e siècles », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 39 | 2007, mis en ligne le 10 octobre 2011, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3357> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.3357>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Visites à « l'Hospital des enfermez » au tournant des XVI^e et XVII^e siècles

Mathilde Bombart

- 1 Le point de départ de cette analyse est une interrogation sur le sens et la fonction d'un récit, celui d'une visite dans un hôpital où les fous sont tenus enfermés, rencontré dans un écrit qui, *a priori*, traite de tout autre chose, *Le Tombeau de l'Orateur françois*, un livre publié en 1628 dans le cadre de la querelle déclenchée par les *Lettres* de Guez de Balzac. Quoique peu documentée, la pratique de la visite, surtout aristocratique, à l'hôpital des aliénés, semble bien attestée à l'époque moderne¹. Mais, avant de devenir un des points de passage obligés du discours sur l'asile (le discours de dénonciation critique, puis celui de la mise en ordre médicale)², elle a aussi constitué une scène ou une situation à l'origine d'anecdotes et de représentations plus étendues, théâtrales notamment, exploitant les divers enjeux religieux, moraux ou comiques que l'on peut tirer de la confrontation à la folie.
- 2 Ancrés apparemment dans le lieu commun de la sagesse du fou, ou de la folie du sage, et développés dans des écrits qui semblent plus cultiver la mise en abyme baroque que le compte rendu d'expériences effectives, ces récits font pourtant singulièrement écho à la mise en place contemporaine des institutions du « grand renfermement »³. On le sait bien, entre la Renaissance et l'Âge classique la folie change de statut et le fou de place, passant d'une vie (plus ou moins) partie prenante de celle de la communauté à celle de reclus pris en charge par un discours, des pratiques et des institutions de désignation et de coercition qui se font de plus en plus spécifiques. C'est de ce mouvement que parlent donc aussi les représentations de visites à la prison, avec les moyens mêmes de la fictionnalisation, de la théâtralisation ou de la mise en anecdote⁴, confortant textuellement l'enfermement ou en interrogeant le sens et la légitimité, et imposant, quoi qu'il en soit, l'hôpital comme un lieu de représentation (du visiteur comme des fous) et de déambulation à la fois étrangement proche (au cœur de la ville, ouvert à tous ceux qui souhaitent y passer, voire y séjourner...) et inquiétant.

- 3 Mais, de plus, la visite rapportée dans le *Tombeau de l'Orateur* surprend du fait de son surgissement comme *excursus* dans un livre où l'on n'attend pas qu'il en soit question. Le récit amène ainsi à s'interroger sur la circulation et les usages du discours sur l'enfermement des fous, ainsi que sur l'articulation du texte avec le réel qu'il donne comme son référent. Motif littéraire ou littérisé, le récit de la visite chez les fous « enfermez » a malgré tout pour effet de faire surgir soudainement dans le livre une réalité politique et sociale, d'autant plus brutalement que son apparition n'est ni préparée ni annoncée dans le texte. La question est alors celle du statut de l'anecdote, et, avec elle, de la capacité d'un écrit à produire en son sein une réalité au statut incertain entre fiction et témoignage, dont le sens ne pourra être saisi sans une implication forte du lecteur non seulement dans son interprétation, mais surtout dans sa contextualisation.

Préambule : le contexte polémique immédiat d'une prise de position libertine dans la querelle des *Lettres*

- 4 Le cadre premier du récit au point de départ de ces analyses est le débat suscité par le premier livre de Jean-Louis Guez de Balzac, les *Lettres*, publiées en 1624 chez Toussaint Du Bray. Après la publication d'une première défense de Balzac, l'*Apologie pour Monsieur de Balzac*, et celle du pamphlet de Jean Goulu, les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, tous les deux en 1627, l'année qui suit voit une inflation de prises de positions, libelles et écrits de toutes sortes.
- 5 À l'automne 1628, est imprimé le *Tombeau de l'Orateur françois ou discours de Tyrsis, pour servir de response à la lettre de Périandre, touchant l'Apologie pour Monsieur de Balzac*, chez Adrian Taupinard, « libraire montant de la rue Saint-Jacques »⁵, avec, première particularité d'un ouvrage assez singulier, un privilège localisé « au Camp de la Rochelle » et daté du 7 octobre 1628, soit peu avant la prise de la ville par les troupes royales : une manière d'inviter d'emblée à considérer le livre en étroite articulation à l'action politique et militaire contemporaine. Avec un peu plus de quatre cents pages, c'est un des écrits les plus touffus suscités par la polémique, mais il n'a pourtant eu aucun retentissement, ni sous forme d'émule, ni sous forme de réponse.
- 6 Le livre est dirigé contre Balzac. C'est lui l'« Orateur françois » du titre, le discours se donnant comme la réponse d'un certain Tyrsis à la sollicitation d'un tiers ami (Périandre) au sujet de l'*Apologie*. Le texte commence par le récit de la lecture collective de cette apologie par une petite compagnie choisie, suivie par la condamnation collective de l'ouvrage et par une analyse de ses défauts, qui prend la forme d'un commentaire page à page de l'*Apologie*. Le texte s'achève sur la description du grotesque tombeau de Balzac, monument ridicule dont chaque partie emblématise les vices attribués à l'écrivain, et dont l'*ekphrasis* donne au livre une dimension ouvertement burlesque que l'on retrouvera dans le récit de la visite à l'hôpital des fous.
- 7 Au moment où le livre est publié, la querelle autour de Balzac est déjà installée dans un certain nombre de thèmes que le *Tombeau* reprend sans guère d'originalité. Pour résumer, Balzac, loin de donner l'exemple de la plus brillante éloquence de son temps comme il le prétend, n'est qu'un sophiste « clinquant »⁶ qui n'a séduit qu'un public naïf aveuglé par ses fausses beautés ; il est urgent de démasquer son imposture et de rétablir l'idée de la véritable éloquence, que le *Tombeau* ne conçoit qu'au service de l'action militaire et politique⁷. Pourtant, malgré une proximité dans les arguments et les critiques, l'ouvrage

n'a rien à voir dans son énonciation et son propos avec ceux qui l'ont précédé dans la querelle et se démarque en particulier des positions du moine feuillant Jean Goulu : divers éléments permettent en effet d'affirmer que le livre a été publié pour ne pas laisser le monopole du discours sur l'éloquence au point de vue religieux qui est celui de Goulu. Plus encore, on peut avancer l'hypothèse que le *Tombeau* exprime un point de vue libertin sur l'œuvre de Balzac et l'hostilité que les *Lettres* ont suscitée dans un milieu que l'on peut qualifier comme tel. Cette qualification – ou localisation, au sens de détermination d'un lieu à la fois intellectuel et social de parole – du texte comme libertin peut être importante pour la compréhension de la représentation de l'enfermement des fous que l'on y trouve et, pour problématique qu'elle soit comme toujours en ce qu'elle suppose de choix interprétatifs, repose néanmoins sur une série d'indices. Le texte, tout d'abord, évite complètement la question du libertinage de Balzac, alors que c'est sous cette appellation que Goulu avait synthétisé l'ensemble de ses critiques à celui qu'il dépeignait en dépravateur de la jeunesse curiale et mondaine française⁸. Ensuite, la manière dont est construite l'énonciation du *Tombeau* dénote le désir de porter une parole affranchie des autorités et des institutions du savoir. L'énonciateur se présente comme un « je » sans réputation, sans attache institutionnelle et sans connaissance, ni de « Grammaire », ni de « rethorique », ni de latin⁹. C'est à partir de l'usage de la faculté de raison, définie dans le texte comme une faculté « naturelle » et commune à tous que la critique est énoncée :

Tous les hommes estans nez raisonnables, je puis sans le secours des arts, parler raisonnablement, & traicter, estant éclairé de la lumiere naturelle, des choses que la raison a devancées, ou qu'elle mesme a produites. [...] C'est elle aussi, & non pas eux, qui fait la difference de l'homme, & de la beste brute : voire j'oseray bien dire, que ce ne sont, ny les paroles choisies, ny les figures, ny les exordes, ny les narrations, & les autres parties de la Rhetorique, qui font le bon Orateur, mais que c'est plustost la raison, qu'il fait paroistre en l'oeconomie & distribution de ces mesmes choses. Parlons donc, Periandre, assistez de ceste maistresse, & voyons si sans le secours de ces figures estudiées & fastueuses, je te pourray mesner à mon opinion¹⁰.

- 8 La démonstration de la puissance de la « raison » est aussi l'objet même du livre, comme le précise l'avis au lecteur :

Avec cela, il est necessaire que tu sçaches, qu'une des mes intentions, estant de faire voir que le naturel prevaut par-dessus l'estude & les lettres, je ne me suis servy, pour prouver mes propositions, que de ma raison naturelle¹¹.

- 9 Autant que la critique de Balzac, c'est une certaine conception de l'homme que défend l'ouvrage, dont sa méthode et son énonciation se veulent la mise en acte.
- 10 Un dernier point dans la qualification du texte comme libertin est son attribution. Le livre est endossé par le sieur de Vaulx. C'est ce nom qui est apposé à la fin de l'épître dédicatoire à Monseigneur de Sourdis, l'archevêque de Bordeaux et que l'on retrouve aussi dans le privilège où il est précisé que l'ouvrage a été « composé par le sieur de Vaulx ». On rencontre aussi ce nom en signature des pièces liminaires des *Pensées du solitaire* (1629), des *Jeux de l'inconnu* (1630)¹², mais on sait si peu de choses sur ce personnage que son existence a parfois été mise en doute et le nom considéré comme un pseudonyme de Charles Sorel ou d'Adrien de Montluc, comte de Cramail. Différents éléments tendent malgré tout à accréditer son existence, notamment des témoignages comme celui de Michel de Marolles qui mentionne dans ses *Mémoires* « un gentil-homme, appelé de Vaux, qui demuroit aupres de Monsieur le Comte de Cramail, auteur d'un traité du chauve »¹³.

- 11 Dans *La Bibliothèque françoise*, Sorel signale à propos de l'auteur des *Pensées du solitaire* et des *Jeux de l'inconnu* :
- On pretend que c'estoit le Comte de Cramail, & que le sieur de Vaux, qui a mis son nom à ces Livres-là, & qui est celui qui avoit fait le *Tombeau de l'Orateur François*, avoit seulement eu le soin de l'impression¹⁴.
- 12 Le *Tombeau* a d'ailleurs aussi été mis au compte de Sorel ou de Cramail : Émile Roy l'inclut dans la liste des œuvres susceptibles d'appartenir à Sorel¹⁵ et le catalogue de la BNF attribue le livre à Cramail. Le plus probable est que, comme les recueils des *Jeux* et des *Pensées*, le *Tombeau* soit le résultat d'une écriture collective qui implique plusieurs individus. Peut-être est-il le fruit d'un collage de morceaux de divers auteurs, comme le caractère relativement autonome de certains passages, dont le récit de la visite aux « enfermez », pourrait le faire croire ; peut-être encore Vaulx n'est-il qu'une sorte de « publicateur », celui qui rassemble les pièces pour les porter devant le public, en même temps qu'il jouerait le rôle de prête-nom pour un ou plusieurs écrivains, dans une alternative à l'anonymat pour brouiller les pistes de l'attribution d'ouvrages très sensiblement hétérodoxes, *Les Jeux de l'inconnu* en particulier, où la fantaisie sert l'expression d'une philosophie matérialiste et retrouve la veine de la pornographie burlesque¹⁶. De plus, l'association entre Vaulx, Sorel et Cramail est une tentation pour l'attribution du *Tombeau* parce que ces deux derniers auteurs étaient déjà apparus dans la querelle des *Lettres*, Cramail comme destinataire d'une lettre libelle composée en 1625 par l'abbé de Crosilles contre Balzac, et Sorel pour le passage du XI^e livre de *l'Histoire comique de Francion* qui prend pour cible la rhétorique hyperbolique de Balzac et ses mauvais usages par le pédant Hortensius¹⁷.
- 13 Enfin, on ajoutera qu'un jeu d'allusions bien informées (à « l'auteur de l'histoire comique », à « M. le Comte de Carmail »)¹⁸ tisse dans le texte des liens avec d'autres écrits, témoignant d'échanges et d'influences d'un livre à l'autre. Sans que l'on puisse parler d'une offensive concertée, il est donc clair que les *Lettres* avaient soulevé la méfiance et le rejet d'un groupe d'hommes de lettres libertins. Pour l'expliquer, à côté de la défense de positions esthétiques et politiques, il faut bien sûr prendre en compte l'attitude de Balzac à l'égard de Théophile de Viau, car la « trahison » de l'épistolier est rappelée avec révolte dans le *Tombeau*, qui affiche au contraire un soutien explicite à la mémoire du poète¹⁹.

Le récit énigmatique d'une visite à l'hôpital des fous

- 14 Au cœur de ce texte original dans la querelle, qui défend ainsi une position que l'on peut qualifier de libertine aussi bien par ses arguments intrinsèques (l'idée d'une raison naturelle) que par l'auteur ou le groupe d'auteurs dont il est issu, se trouve le récit d'une visite à « l'hôpital des enfermés ». Pour en saisir l'intérêt et les enjeux, le passage, bien qu'un peu long, doit être cité dans son intégralité (y compris avec le paragraphe qui le précède immédiatement) :

Si quelqu'un me condamne pour cela, il me suffit de n'est pas de son avis ; & au pis j'en appelle au Cardinal de Richelieu, de l'approbation duquel je fais plus d'estat, que de la faveur des peuples et de l'applaudissement des théâtres. Il y a longtemps que j'ay appris de luy que j'avois passé les autres, sans excepter ceux-là mesmes qui ont voulu aspirer à la tyrannie, & usurper sur les esprits une autorité plus absoluë que celle des loix & de la raison. Je ferois tort à ce grand personnage, sur les lèvres duquel Dieu a mis la verité que nous cherchons, aussi bien que l'Eloquence que nous croyons tous avoir, si je me departois de mon opinion, pour m'arrester à ce que

disent trois ou quatre faiseurs de Romans, qui ne sçauoient rien dire que des fables.

Il n'y a pas long-temps que Damon & Tyrene, nos communs amis, cherchans à m'esloigner du souvenir de ma fièvre, me menerent insensiblement à l'Hospital des enfermez²⁰; nous trouvasmes à l'entrée un homme vestu de noir, d'assez bonne façon; dessous un manteau long, il avoit un saye²¹ court, ceint d'une ceinture de cuir, sa fraise estoit fort petite, sa barbe fort longue & fort large, & son chapeau fort spacieux. Nous creusmes d'abord que c'estoit le maistre des fols, & ne fusmes point trompez: aussi nous approchant avec une contenance grave, & un visage reposé, il nous dit:

Messieurs, il ne faut pas estre grand physiognomiste, pour deviner le subject qui vous ameine en ce lieu: Les Philosophes y sont attirez, pour y considerer le desordre qu'apporte à nos ames, l'indisposition du corps: Les personnes contemplatives y trouvent à mediter, & de la folie des hommes, s'eslevent avecque crainte à la sagesse de Dieu: Les amoureux du prochain y viennent exercer les œuvres de charité: Et les hommes de vostre age, cherchent à s'y divertir: Je ne faciliteray pas peu vostre dessein, si vous agréez ma compagnie.

Nous le receusmes avec honneur, & n'oubliasmes rien à luy dire, pour l'obliger à satisfaire à nostre curiosité. Aussi vaincu de nos belles paroles, il reprit la sienne ainsi:

Messieurs, la plus-part de ceux que vous voyez ici enfermez, n'ont pas l'imagination blessée en toutes ses parties, ils manquent en un point seulement, & ont cela de commun avec le reste des hommes libres, qu'ils cognoissent bien les maladies d'autrui, quoy qu'ils manquent de cognoissance pour les leurs particulières. Celuy-là que vous voyez qui tient sa teste avecque ses mains, s' imagine qu'elle est de verre. Celuy qui le suit tastonnant du baston qu'il porte en sa main, croid son nez si gros & si long, que pour le conserver des rencontres qu'il craint, il le met souvent en escharpe. Ce Ministre presche qu'il est Dieu le Pere: Et ce Prestre qui croid estre Dieu le fils, s'est tellement imaginé que le Ministre est l'Antechrist, qu'il nous dit les plus belles choses du monde, sur la fin de ce dernier temps. En voila un qui est bien en peine, & ne sçait pas s'il se doit ressoudre à estre Pape ou à espouser la Reyne mere du Roy. Voila la Reyne de Crete, et voicy la Princesse de Portugal.

Cest honneste personnage continuoit à nous faire admirer les maladies inégales de ces esprits differens, lors qu'un d'entre eux monté sur un baston blanc, le monstrant au doigt, luy dit, Dieu te garde, Galien: Et à toy Hippocrate, continua celuy qui le suivoit avec un foüet à la main. Nostre homme qui s'estoit maintenu jusque là changea en telle sorte de visage, & se découvrit à ce point, que nous sommes encore en peine, & ne sçavons pas s'il ne s'estoit point servy d'un masque, afin de nous abuser. Aussi, enfonçant son chapeau, frappant du pied la terre, & les menaçant de la main, il nous dit:

Voyez, Messieurs, la temerité de ces fols: parce que je fais profession d'une medecine nouvelle, que je fais vanité d'en faire des leçons, & d'en pratiquer les remedes, ils m'appellent Hippocrate & Galien: voulans dire de là, que c'est de ces grands personnages, que je tiens la gloire de mes inventions. A la verité je ne mesprise, ny Hippocrate, ni Galien, mais aussi ne les estimay-je pas tant, que je n'en veuille faire mon exemple. « Il y a longtemps que j'ay appris des plus rares hommes de nostre temps, que j'avois passé les autres, sans excepter ceux qui ont voulu aspirer à la tyrannie, & usurper sur les choses qui servent d'object à nostre art une autorité plus absolue que celle de la nature, & du ciel » [...].

Il dit, & relevant le bord de son chapeau, & frappant des mains, il nous quitta, avec des démarches si extravagantes, que nous en demeurames confus.

Lors Damon, prenant la parole, certes, dit-il, je croy que cet homme est fol. En doutez-vous, luy dy-je? Il dit pourtant de si belles choses, continua-t-il, & s'en sert de si bonne graces, que je n'ose le condamner. Vrayment, repartit Tyrene, si tout ce qui est beau est toujours louable, & si nous ne pouvions convaincre de crime, que ce qui manque de bonne grace, ainsi que d'humanité, nous ne trouverions, ny loy, ny

supplice, pour celui qui tueroit son amy avec une espée dorée, ou qui luy donneroit la ciguë dans une tasse d'argent. [...] Ne craignons pas aussi d'appeler insensé, Amphiloachus, qui sous de belles paroles, ensevelit sa raison. Ainsi discouroit Tyrene, & nous approchans tous ensemble de la porte, car il estoit desja tard, nous demandasmes au portier, qui estoit cest Amphiloachus, qui avoit parlé à nous. Messieurs nous dist-il, c'est un Empirique, qui a passé tout un temps pour tres-experimenté, mais quelques Poëtes ayant loué dans quelques unes de leurs Odes, l'excellence de ses remedes, parce que, peut-estre, il avoit loué leurs vers, il commença à parler de soy, avec tant de vanité, qu'il en perdit la bienséance. Du depuis, ayant donné à certains personnages de nostre temps, quelques petits preservatifs avec lesquels il les doit garder de la mort, il s'est tellement desbauché l'esprit, soit qu'il fust dans le penchant de sa perte, ou que les louanges que le compliment a tirées de la bouche de ces sages, ayent comme des Ardans, fait esgarer sa raison, que les Professeurs en Medecine de ceste ville, ont esté contrains de luy défendre l'usage de ses remedes, & de l'enfermer icy. Vrayment, continua Tyrene, si Sanson eut bonne grace à dire, apres avoir trouvé du miel dans la bouche d'un lyon, que du fort estoit sortie la douceur, Amphiloachus ne l'aura pas mauvaise, quand il dira que de la bouche du sage, il a tiré la folie ; Nous sortismes, & cependant que je m'amusois à contenter le portier, le mesme Tyrene amassant une pierre blanche escrivit sur la porte de l'Hospital, A Amphiloachus l'Empirique, salut au corps et à l'esprit. Qu'escrivez-vous là, luy dis-je ? Ce que Philippe escrivit à un certain Empirique de son temps, qui s'estant imaginé comme Amphiloachus, qu'il estoit un grand personnage, se fit appeler le Dieu de son art²².

- 15 Comme l'ensemble de l'œuvre, le passage obéit à un dispositif énonciatif complexe : le début en italiques (dans le texte d'origine) reproduit des extraits des *Lettres*²³ qui visent à témoigner de l'autosatisfaction ridicule qui caractériserait Balzac. Sans transition, vient ensuite l'anecdote mettant en scène un fou qui est une image burlesque de Balzac. Son discours est un collage d'extraits des *Lettres*, transposées dans le registre médical pour pasticher les déclarations fanfaronnes de Balzac sur sa réussite en matière d'éloquence. Du point de vue du débat autour des *Lettres*, on n'a là rien de très nouveau. Balzac avait déjà été comparé à plusieurs reprises à un mélancolique délirant, en proie aux fureurs d'un amour-propre déréglé²⁴. Le *Tombeau* fait la synthèse de différentes critiques déjà récurrentes, touchant son style, tellement déraisonnable qu'il est assimilé à un discours de folie, et son comportement, celui d'un être qui méconnaîtrait les lois de l'honnêteté et ne pourrait vivre en société. La mise en scène caricaturale d'une parole insensée et ridicule agit en miroir grossissant qui se veut un révélateur de la folie au cœur des *Lettres*.
- 16 Mais, de plus, le texte présente des caractéristiques curieuses : jusqu'à présent, chaque citation de Balzac ou de l'*Apologie* était suivie d'un discours démonstratif pris en charge par l'énonciateur, alors qu'on est face à un récit constituant une digression assez longue, autonome et non rattachée (par l'explicitation de l'application de la figure du fou à Balzac, par exemple) à l'ensemble. Le texte fonctionne par « saut » d'une étape à une autre et c'est au lecteur de recomposer son fonctionnement analogique, à l'aide notamment de sa connaissance du contexte de la querelle ou des *Lettres* elles-mêmes.
- 17 Toutefois, si cette digression narrative est la plus longue et la plus remarquable du livre, elle n'est pas isolée en son sein. La revendication de se reposer sur les seules « lumières naturelles de la raison » détermine, en effet, le choix de fonder la plupart des analyses sur de brefs récits à valeur d'exemple, présentés comme récents, situés dans un univers concret proche et tirés de la propre vie du narrateur ou de ce qu'on lui a raconté : citons ainsi un esclandre auquel aurait assisté l'auteur « il n'y a pas long-temps », en « revenant du Louvre avec un de [ses] amis », ou encore le souvenir d'un souper avec un « Gascon,

avec lequel je me rencontray à Xaintes, au retour du voyage de Béarn »²⁵. L'effet de ces anecdotes est d'ancrer la démonstration dans un bon sens tiré d'expériences réalisées dans le monde contemporain, qui n'est pas représenté de manière neutre cependant, puisque presque toutes ces petites histoires, y compris la visite à l'hôpital des fous, renvoient à l'univers de l'aristocratie. Entre l'hypothèse de l'artifice énonciatif qui réussirait à faire passer un motif topique et comique pour argent comptant, et celle de la mobilisation « déplacée » dans la polémique d'allusions renvoyant à une expérience faite ou du moins faisable, la question se pose de ce que la présence de l'anecdote dans un écrit comme celui-ci (c'est-à-dire un écrit qui, *a priori*, ne parle pas de cela) révèle des pratiques sociales et discursives suscitées par l'enfermement des fous, et ce d'autant plus que le texte ne semble tenir aucun discours (politique ou moral, notamment) sur l'hôpital-prison.

Une écriture doxographique : un motif et ses usages

- 18 Une donnée essentielle à prendre en compte pour tenter de débrouiller le problème posé par ce texte est sa dimension doxographique : j'entends par là le fait qu'il recycle de manière évidente des anecdotes déjà passées de textes en textes et fixées au fil de leurs reprises en *corpus* de lieux (plus ou moins communs) réutilisables à loisir. L'allusion à Philippe de Macédoine à la fin du passage, en est un exemple caractéristique²⁶. Le texte paraît aussi pointer directement et quelque peu ironiquement ce fonctionnement, notamment lorsque, énumérant différentes raisons possibles de visite à l'hôpital, il renvoie aussi à différents traitements discursifs de la folie : celui de la philosophie (plutôt matérialiste), celui de la religion qui en tire une leçon de vanité, celui de la morale, avec l'injonction aux bonnes œuvres, et le dernier, qui concerne les visiteurs mis en scène dans le *Tombeau* (« les hommes de vostre age »), un discours de « curieux » délié de tout but d'étude ou d'instruction – je reviendrai plus loin sur cette caractéristique du texte.
- 19 De fait, la visite aux « enfermez » est bien un motif qui circule abondamment dans les années proches de la composition du *Tombeau*, majoritairement à des fins d'édification morale. Un exemple significatif en est une gravure d'Abraham Bosse, publiée à Paris vers 1635 par Jean Leblond et intitulée « Visiter les prisonniers ». Insérée dans une série illustrant le thème des « Œuvres de miséricorde »²⁷, la gravure représente deux couples de jeunes gens noblement vêtus exerçant leur charité par la visite à la prison. Assez convenue, l'image joue d'un pittoresque du lieu : le portier et ses clés, les chaînes, les murailles et fenêtres à barreaux, la paillasse, les prisonniers, pour certains enchaînés. Elle s'accompagne de quatrains moraux qui redoublent la leçon de charité d'une lecture allégorique assimilant la vie humaine corporelle au séjour de la prison :

L'homme dans son inquietude
 Qui ne fat [fait] que le tourmanter,
 Ne scauroit jamais s'exempter
 De frison [prison], ny de servitude.
 Par un contraire mouvement
 L'Amour la Haine la Contreinte,
 Le Soing l'Esperance et la Creinte
 Le captivent incessamment.
 Estant vray que son Ame mesme
 Est prisonniere de son Corps,
 Soit par dedans, soit par dehors,
 Il est gesné d'un mal extreme.

Ce n'est donc pas sans raison,
 Qu'il cherche à tirer de misere
 Ceux que la Fortune contraire
 A reduits dans une prison.

- 20 L'interprétation métaphorique, en affirmant l'équivalence entre corps et prison (« soit par dedans, soit par dehors ») a pour effet d'annuler (voire d'interdire) l'analyse de la réalité de la prison en tant que contrainte physique exercée par autrui, violente et éventuellement scandaleuse. La prison n'est en fin de compte qu'une des manifestations des épreuves auxquelles Dieu soumet l'homme ; mais le quatrain ne comporte du même coup, de manière intéressante et peut-être plus critique qu'il n'y paraît au premier abord, aucun blâme du prisonnier, simple jouet de la « Fortune », en lui-même – l'idée renvoyant même à un principe de relativité et de réversibilité qui remet en question la claire séparation apparemment postulée par l'image entre ceux du dehors et ceux du dedans²⁸.
- 21 Un second exemple d'usage du motif de la visite aux enfermés se trouve sous la plume du jésuite François Garasse, dans le pamphlet anti-libertin de *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, qui nous ramène, et par sa date (1623) et par son écriture doxographique, au *Tombeau de l'Orateur* Parmi les nombreuses anecdotes et historiettes²⁹ dont se sert Garasse tout au long de son livre pour figurer concrètement le libertinage, on trouve ainsi ces deux petits récits mettant en scène la prison des fous :

Ils [les libertins] ont ceste malice noire de couvrir leur folie pour un temps, afin de choisir l'occasion pour vous nuire et vous faire dire qu'il ne se faut jamais fier d'un fol. De cecy nous avons des preuves journalieres dans les passarelli³⁰ de Rome ; car tous les estrangers qui arrivent là sont bien ayses de voir en la personne de ces pauvres gens la misere commune de nostre nature. J'en diray brièvement une couple. Il escheut en l'année sainte, qu'un brave seigneur françois, vertueux et sage, allant voir ces pauvres esgarez rencontra un françois lequel s'accostant de luy, apres les complimens qu'il luy fit avec une retenuë qu'on n'eut jamais attenduë d'un fol : en fin se mit en discours luy racontant le mal'heur qui luy estoit escheu : que pour n'avoir pas eu d'argent à commodité, estant esloigné de son pays, ses creanciers pour avoir ce peu de moyens et de meubles qu'il avoit dans Rome, furent si malings que de faire croire au monde qu'il estoit venu fol : et la dessus, disoit-il, monsieur, sans autre forme de procez on ma enfermé ceans en qualité de fol, quoy que graces à Dieu, jamais il ne me soit arrivé aucun acte de folie, mais vous sçavez que qui veut tuer son chien, luy faict croire qu'il a la rage. Ce seigneur voyant le discours ferme du galand, en avoit quelque pitié, et se monstra enclin à moyenner son eslargissement, hélas monsieur ! Va dire le compagnon, vous m'obligerez infiniment, et je vous devray autant qu'à mon propre pere ; il sort en intention de parler au magistrat, et luy remonstrer le tort qu'on faisoit à cet innocent : mais il ne fut pas à dix ou douze pas de la porte, que nostre homme le rappelle hastivement, luy faisant signe qu'il avoit un mot de consequence à luy dire à l'oreille, et le prie pour cet effect de s'approcher des barreaux de la porte : comme il s'approche, ce meschant fol, passant les mains au travers des grilles, le prit par les deux oreilles, et les luy tira tant qu'il peut, disant, allez monsieur et apprenez de ne vous fier jamais à un fol, quelque bonne mine qu'il vous fasse.

Le pere Gabriel Vasquez grand et excellent theologien, estant arrivé fraichement d'Espagne à Rome, voulut pour s'entretenir encores davantage en humilité, de laquelle il estoit grand amateur, avoir la veuë de cette misere : entrant dans la maison il rencontre un venerable vieillard, espagnol de nation, lequel s'appercevant que c'estoit un estranger desireux de voir le logis et tous ses locataires : s'approche de luy, se presente fort courtoisement pour luy faire compagnie, d'autant plus volontiers qu'il recognut que c'estoit un espagnol, il le mena par toutes les loges, luy fit voir toutes les appartenances de la maison : l'entretint sur les maladies et divers accidens de tous les fous. Un tel, disoit-il, mon pere, est fol pour avoir perdu

au jeu une somme notable : celui-cy est esgaré pour avoir receu un rebut d'une damoysselle, laquelle il poursuyvoit : celui-cy est fol de devotion mal prise, un tel est lunatique, l'autre est furieux, etc. Le pere qui voyoit un sens fort rassis en cet homme et un discours bien entretenu, s'imagina aisément que c'estoit le concierge, et luy faisoit beaucoup d'honneur, jusques à ce qu'ayant faict la visite de tout le logis, et estant desja proche de la porte pour sortir, ce venerable vieillard s'appercevant d'un pauvre sot qui puisoit de l'eau au milieu de la basse-cour. *Monsieur, fit-il, voyla le plus fol de toute la troupe, car ce pauvre fat s' imagine qu'il est l'archange Gabriel, et moy qui suis Dieu le pere, je suis bien asseuré que je ne l'ay pas envoyé ny député.* Vasquez confessa depuis, que jamais parole ne l'avoit tant effrayé que celle-là, voyant qu'un fol, et fol à double teinture en matiere de si grande importance, avoit sceu si sagement couvrir sa folie l'espace de deux ou trois heures, avec un si grand changement de sujet et de rencontres, qui estoient plus que suffisans pour luy faire perdre la cervelle. Or je reviens et dis que la plus grande et dangereuse frenesie du monde est celle qui est causée par l'impieté, et qu'un homme sage ne s'y doit jamais fier pour quelque sujet ou accident que ce puisse estre. Et notés que nos jeunes libertins ont si grande peur qu'on ne les estime tels qu'ils sont, qu'à tout propos ils vont au devant par des excuses affectées, et jurent en termes fort efficaces, que pour eux ils ne sont, ne furent, ny ne seront jamais hypocondriaques, mais ils le font en sorte et si sagement qu'ils se heurtent eux mesmes, et monstrent leur peu de sens³¹.

- 22 Comme dans l'exemple précédent, c'est à une leçon chrétienne de vanité et d'humilité qu'est censée servir d'abord la confrontation à l'enfermement et aux fous, image vraie de la misérable condition humaine. Mais le texte déploie surtout un motif de renversement du « non fol » au « fol », déjà présent dans le récit du *Tombeau*, qui pose la question des « signes » du fou, de la manière dont il faut distinguer le fou du sain d'esprit. Le problème est crucial pour Garasse dont une des obsessions est de dénoncer la capacité de dissimulation et l'hypocrisie attachées intrinsèquement, selon lui, à l'identité et aux pratiques libertines. Aussi, ce trouble vacillement des frontières entre folie et santé, trace en quelque sorte de l'omniprésence inquiète de la folie au cœur du monde qui caractérise le début de l'époque moderne, ne s'installe pas dans la *Doctrine curieuse*. Les deux anecdotes se résolvent dans un déni de la possibilité de l'erreur, disqualifient la tentation du doute et discréditent surtout toute tentative de discours de relativisation de la folie ou de dénonciation de l'enfermement abusif, alors même que le risque d'abus dans l'usage de l'internement est récurrent dans les écrits de l'époque moderne relatifs à l'hôpital³². L'aboutissement paralogique de la démonstration est clair, celui qui est enfermé doit l'être puisqu'il l'est ; la leçon de vanité devient une injonction à la prudence et à la méfiance.
- 23 Sous forme d'images ou de petits récits, dont d'autres exemples encore pourraient être donnés³³, la visite à la prison ou à l'hôpital, croisée ou non avec l'idée de la rencontre d'un « faux vrai fou », semble ainsi représenter une sorte de représentation topique, d'anecdote type susceptible de réemplois et de variations diverses en fonction des circonstances dans lesquelles on la reprend.
- 24 Cependant, on ne peut que constater que ces représentations n'ont rien de critique et tiennent peu, même, d'un discours sur l'enfermement en tant que tel. La prison semble avant tout servir de réservoir à un certain pittoresque et surtout voit sa réalité matérielle et sociale d'institution toute humaine de coercition, de système historiquement situé de répression et de contrôle, annulée par l'allégo-risation morale dont elle est le support.

Une structure de visibilité à succès : la galerie des fous

- 25 Le récit de la visite à l'hôpital du *Tombeau* et le passage en revue des différents types de folie qu'il contient (comme du reste la seconde anecdote de l'extrait cité de la *Doctrine curieuse*) peuvent aussi être mis en relation avec un autre mode contemporain de figuration du lieu de l'enfermement, celui de la galerie des fous. La structure en avait été fixée à la fin du xvi^e siècle par le livre de Tomaso Garzoni, *L'Ospidale de'pazzi incurabili*, publié en Italie en 1586 et traduit en France en 1620³⁴. Originaire de la province de Ravenne, moine prédicateur et théologien frotté de médecine, Garzoni est l'auteur d'une œuvre polygraphique que l'on peut interpréter comme tentative de recycler un savoir médical, ancien et contemporain, à destination d'un public de non-spécialistes³⁵. De fait, *L'Ospidale* se présente comme la compilation, au ton nettement satirique et burlesque, de descriptions vaguement médicales et d'histoires constituées en autant de « cas » de folie, réordonnées selon la structure architecturale qui donne son titre au livre. À l'orée de celui-ci, l'auteur-bonimenteur invite ainsi son lecteur à se laisser guider dans une visite annoncée comme un spectacle rare et monstrueux :

La Vanité manifeste, l'extravagance évidente, et l'expresse folie de quelques misérables lesquels bien que plus escervelez et plus vuides d'entendement que les arbres ne sont de sève au décroist de la Lune, s'estiment néanmoins grandement sages [...] m'ont obligé particulièrement à bastir ce fameux et mémorable Hospital, où la glorieuse folie de ces Messieurs se voit escrite en gros caractères, avec une perspective si belle que les Fols y accourent de toutes parts, alléchez par le commun applaudissement de leurs semblables. Outre que je leur donne à tous une Chambre à part pour y reposer mieux à leur aise, je mets un chacun d'eux sous la protection d'un Génie tutélaire auquel je le recommande³⁶.

- 26 L'assimilation du livre à un bâtiment est classique et constitue une variation sur le genre encyclopédique du livre théâtre ou galerie³⁷ ; mais le livre est aussi ancré dans l'actualité de la création contemporaine d'hôpitaux-prisons pour déviants de tout type³⁸. Il en mobilise peu l'aspect concret, si ce n'est dans l'évocation des « chambres » séparées de chaque enfermé, mais il est clair que l'œuvre, par la mise en ordre textuelle de la folie qu'elle opère, par sa censure permanente de celle-ci au nom de valeurs tout autant morales que sociales, et par la claire séparation qu'elle institue entre l'auteur-guide flanqué de ses lecteurs-visiteurs, d'un côté, et pensionnaires de l'hôpital, de l'autre, accompagne et conforte le mouvement de « grand renfermement » de l'âge moderne³⁹. Aucun doute n'est laissé sur la légitimité de l'enfermement, aucune interrogation, ni même compassion n'est montrée à l'égard du sort des enfermés soumis à un regard de stigmatisation comique qui ne prête jamais au pathétique ni à l'empathie mais sert un discours de normalisation des comportements sociaux.
- 27 Le texte a eu, semble-t-il, un certain succès et, outre le *Tombeau* qui peut lui avoir emprunté son type du « fol glorieux »⁴⁰, se rencontre avec d'autres pour faire de l'hôpital un lieu dramatique, comique et moral abondamment exploité, notamment au théâtre, en Europe au tournant des xvi^e et xvii^e siècles. Mentionnons ainsi la pièce de Lope de Vega, *Los Locos de Valencia*, composée dans les années 1590-1595, où un jeune homme accusé d'un crime feint la folie et se réfugie dans un hôpital⁴¹. En Angleterre, l'hospice de Bedlam et les visiteurs, semble-t-il, nombreux qu'il attirait, est le cadre de plusieurs pièces

composées dans la seconde moitié du xvi^e siècle⁴². Mentionnons encore, en France, la comédie de Charles de Beys, *L'Hospital des fous* (1636), qui commence par une « visite » :

Allons nous divertir dedans cet Hospital ;
On m'a prié de voir un de ces miserables ;
Ils vous entretiendront de discours admirables.
Ceux qui dans tous les Arts, sont les plus renommez,
Par leur mauvais Destin s'y trouvent enfermez⁴³,

28 puis met en scène des amoureux contrariés qui, se réfugiant dans un hôpital, rencontrent une série de « fous » incarnant autant de types sociaux ridicules (un musicien, un philosophe, un poète, un plaideur, un alchimiste, chacun entiché à l'excès de son art). Dans ces différentes pièces, le lieu de l'hôpital devient un microcosme visant à tendre au public le miroir de ses propres folies tout en interrogeant le partage qui s'institue alors entre raison et déraison⁴⁴.

29 On peut indiquer, en outre, sans développer une question qui demanderait de tout autres recherches, que la visite à l'hôpital et le principe de la déambulation qui lui est lié se retrouve à la fois comme thème et comme structure textuelle dans de nombreux écrits des xviii^e et xix^e siècles. Le discours de la dénonciation des conditions de l'incarcération des fous qui se développe à partir de la seconde moitié du xviii^e siècle prend très souvent appui, en effet, sur le récit d'une visite à l'hôpital. Bien sûr, la mise en spectacle (*via* notamment l'organisation de représentations ouvertes au public dans l'hôpital même)⁴⁵, ainsi que la contemplation curieuse, sont vigoureusement condamnées. La visite n'est alors légitimée que comme geste politique permettant d'attester *de visu* de la réalité de l'asile. Mais la partition n'est toutefois pas toujours si claire. Pensons en particulier aux fameuses *Observations sur Bicêtre* de Mirabeau, en 1788, qui indiquent que,

[...] ce sont les fous eux-mêmes, qui, dans leurs intervalles lucides, sont chargés du soin de faire voir leurs compagnons, lesquels à leur tour rendent le même service : ainsi les gardiens de ces malheureux jouissent des profits que ce spectacle leur procure, sans avoir besoin d'une force d'insensibilité à laquelle sans doute ils ne pourraient jamais parvenir⁴⁶.

30 Cette version en quelque sorte « réaliste » de l'anecdote du « guide » se révélant un fou lui-même pourrait tendre du coup *a posteriori* à accréditer les récits du *Tombeau* ou de la *Doctrine curieuse*, à moins, hypothèse très vraisemblable aussi, que le *topos* burlesque n'ait en fait contaminé le récit de témoignage. L'ambivalence de la visite est plus éclatante encore au fil du xix^e siècle tandis que, paradoxalement, le discours sur la folie se spécialise et se technicise : je renvoie là aux analyses de Juan Rigoli⁴⁷ sur la manière dont les cours de médecine s'écrivent alors comme « parcours » de l'hôpital où le médecin, constamment soucieux de prendre ses distances avec la figure du curieux ou du montreur de monstre, retrouve bien malgré tout le schéma suspect de la visite et se fait guide qui délivre son enseignement au fil de portraits de fous constituant autant de récits de cas.

Troubles dans l'auctorialité : le retour du fou comme auteur

31 Mise en scène d'un moment de contact entre deux mondes pour interroger la pertinence de leur frontière, réaffirmer leur force et leur clarté, ou exploiter au contraire à l'envi leur perméabilité et leur réversibilité, le récit de la visite à l'hôpital des fous s'impose ainsi bien comme un des modes récurrents dont le lieu de l'enfermement peut être décrit

et donné à voir. Comment le texte qui est au point de départ de cette enquête, le récit du *Tombeau de l'Orateur*, s'approprie-t-il cependant l'anecdote et la structure, et à quel dessein ? Un premier point remarquable est que la visite y est placée sous le signe du seul divertissement (« Damon & Tyrene, nos communs amis, cherchans à m'esloigner du souvenir de ma fièvre »), à l'exclusion de toute leçon d'humilité et plus encore de tout exercice charitable. Si la curiosité envers le fou est condamnée comme dégradante au xviii^e siècle, ce regard gratuit et dégagé de la morale n'est pas au début du xvii^e siècle le moins subversif sur l'hôpital. Celui-ci est présenté dans le *Tombeau* comme un lieu de promenade où peut se déployer une conversation entre amis aristocrates, l'institution de l'enfermement devenant ainsi étonnamment un lieu où se déploie une fiction de l'*otium*, à laquelle participe même momentanément un des fous : la représentation est paradoxale et se situe clairement à l'écart, sinon contre, l'identification qui s'impose alors de l'enfermement à la correction nécessaire d'une « vacance morale » soumettant l'insensé à un travail rédempteur⁴⁸.

- 32 Mais le trouble s'insinue aussi dans le texte du fait des questions que soulèvent son lieu d'énonciation et l'identité de son énonciateur, du « je » saisi de « fièvre » que l'on emmène visiter l'hôpital. Malherbe fait allusion dans une lettre à Racan à « l'écrivain de Vaux » comme de l'« empereur des Petites-Maisons »⁴⁹ ; or, au sein du réseau d'écrits dans lequel on peut resituer le *Tombeau*, on croise la figure d'un personnage signalé comme un fou enfermé, le Herty : c'est l'énonciateur d'une des sections les plus spectaculaires de ce recueil des *Jeux de l'inconnu* parfois attribué aussi au même auteur que le *Tombeau*, Vaux, *Le Herti* ou *l'Universel*, ou par des saisissements lumineux, il se traicte de toutes sortes de matières⁵⁰. Ce discours de galimatias burlesque, plaisant et libertin à la fois, qui joue de toute évidence sur le *topos* de la sagesse du fou, n'est pas donné comme émis du lieu de l'hôpital et rien ne permet dans ce texte d'identifier le Herty à un enfermé. Mais d'autres écrits contemporains le désignent clairement comme tel, et même comme un fou, objet de visites assidues de la part de personnalités remarquables : Tallemant des Réaux le mentionne dans l'historiette qu'il consacre à Vincent Voiture : « Voiture alloit entretenir le Herty aux Petites Maisons. Ce fou s'appelloit le grand presvost de la justice divine aux enfers »⁵¹. Dans un tout autre contexte, Henri de Talleyrand, comte de Chalais, l'invoque aussi dans une lettre écrite de prison à Richelieu et visant à discréditer Gaston d'Orléans (et détourner ainsi contre lui la colère du Ministre) :

Je commencerai donc par vous dire que, hors le respect que je dois à l'honneur qu'il [Gaston d'Orléans] a d'être frère de mon maître, je lui soupçonne peu ou point du tout de confiance, et qu'ajoutant à cette belle qualité ses inquiétudes et ses visites continuelles de petites maisons vers le Herty, vous croirez tenir tout ce que vous ne tiendrez rien, et sera capable de retourner son esprit à faire mal, comme il a tourné promptement à faire bien⁵².

- 33 En tant que pièce d'archive, la lettre semble conforter l'idée que la visite de divertissement à l'hôpital constitue bien alors une pratique aristocratique ; mais, comme acte de diffamation, elle invite aussi à se demander si son auteur ne se servirait pas d'un lieu commun littéraire pour nourrir le discours de la médisance. Quoi qu'il en soit, la missive montre qu'une fois sortie d'un contexte ou comique ou religieux, la visite au fou n'est pas prise en bonne part mais alimente un imaginaire de la déviance. Et de fait, le libertin a bien constitué, on le sait, une des premières cibles des pratiques d'enfermement au motif de la déviance morale assimilée à la défaillance mentale⁵³.
- 34 Cette réinsertion du récit du *Tombeau* dans le micro-contexte de ces différents écrits parlant d'une personnalité qui semble avoir pendant une très brève période (les années

1626-1628) et dans un lieu précis, Paris, polarisé un petit ensemble d'individus amène ainsi à regarder sous un jour différent le discours sur l'hôpital qui y est tenu. Soudainement, en effet, du fait de la proximité de l'auteur ou des auteurs du livre avec la figure du Herty, du fait aussi de la confusion qui entoure la personnalité de Vaux, peut-être identifiable ou identifié à ce « fou », et en tous les cas de la vraisemblable auctorialité collective du livre, l'anecdote se leste d'un poids de réalité, voire de témoignage, qui trouble le statut du récit. D'une toute autre manière que par les mises en abyme théâtrales contemporaines, les frontières entre visiteurs et visités sont mises en question. L'anecdote devient un discours qui, s'il se moule dans la fiction doxographique, peut aussi être mis au compte, à partir des dehors du texte, d'une expérience faite, possible, voire probable, de l'enfermement. Mais l'intérêt et la force du texte sont de ne rien énoncer explicitement quant à ce point. Son écriture par saut, ellipse et analogie implicite, prend tout son sens de conditionnement du lecteur à relier de lui-même les différentes pièces (de surcroît hétérogènes du point de vue de leur statut dans le monde « réel ») à partir desquels son enjeu pourra être pleinement reconstitué. Par son complexe jeu de mises en relation et d'incitation à la contextualisation (toute opérations que le livre sans les réaliser ouvertement, sollicite de façon urgente celui qui le lit d'effectuer), le *Tombeau* noue étroitement les trois termes de l'enfermement, du libertinage et de la folie, mais laisse à l'appréciation d'un lecteur actif le soin de tirer de ce nœud toutes ses conséquences politiques et critiques.

Conclusion

- 35 On ne peut ainsi que constater la forte intensité de circulation des récits, sous forme d'anecdotes devenues des lieux communs et adaptées à des emplois divers, qui mettent alors en scène non seulement des fous, mais le lieu de l'enfermement des fous : sont récupérés, dans ce lieu, des vieux discours de sagesse associés à la folie ; est retrouvée aussi une structure, celle du livre-galerie, qui se prête à l'adaptation théâtrale, puis qui devient le livre-visite destiné à un important devenir. Mais on peut voir naître aussi un pittoresque de la prison, qui s'accommode parfaitement de son utilisation dans un discours de charité comme de sa mobilisation burlesque. Le succès et la circulation de la représentation de la visite sont à mettre directement en relation avec la réalité effective de l'enfermement des miséreux et des déviants qui s'amorce à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. Et pourtant, de manière décevante en quelque sorte, aucun de ces écrits mettant en scène une visite n'introduit avant le XVIII^e-siècle l'idée d'une dénonciation ou même d'un débat autour de l'enfermement des fous. La mise en scène de l'observation semble ne servir qu'à conforter la nécessaire existence du dehors et du dedans⁵⁴, et si questionnement il y a, il est momentané et sert à mieux faire sentir la nécessité d'une claire partition des positions.
- 36 Aussi, finalement, le récit de la visite tel qu'on le trouve dans le *Tombeau* n'est pas le moins critique. Le texte ramène en son cœur une réalité soudainement rapprochée par le geste de connexion qu'il invite à faire (et sans doute plus évidemment pour les lecteurs de l'époque que pour nous) entre récit topique, doxographique et situation concrète d'un contemporain, bien qu'il s'agisse d'une figure elle-même sans doute pour une part fictionnalisée. On se retrouve ainsi face à une sorte d'entre-deux indiscernable entre fiction et témoignage qui ne va pas sans faire écho à la manière dont la construction de personnages (*a priori* fictionnels) de libertins si caractéristique de l'écriture « comique »

ou « romanesque » des années 1620-1640 contribue à produire la réalité non seulement historiographique, mais aussi historique, du libertinage comme type d'engagement éthique et existentiel ainsi qu'ensemble de pratiques sociales⁵⁵.

- 37 Le mystère quant à l'attribution du texte et les spéculations interprétatives auxquels il invite trouble la séparation entre visiteur et visité, relance l'interrogation sur la place du « fou » et avec elle celle sur l'ordre en apparence si clair instauré par l'enfermement.
- 38 Mais surtout, on a là une confirmation, s'il en était besoin, que le questionnement libertin de l'époque moderne s'énonce sous des formes et dans des écritures dont la pleine compréhension exige une implication importante de leur(s) lecteur(s)⁵⁶. Ici toutefois, ce lecteur se saisit, et c'est un des intérêts de ce texte, moins comme herméneute sachant « lire entre les lignes » que comme sujet historiquement situé, et de ce fait possesseur d'un savoir contextuel immédiat (et sans doute largement perdu, malgré l'enquête que nous avons tenté d'effectuer) quant à l'attribution ou aux référents du livre, à ses « dehors », seuls à même de permettre de restituer à celui-ci toutes ses résonances polémiques.

NOTES

1. On pourra consulter ainsi les analyses de Bruno-Nassim Abouddrar, *Voir les fous*, Paris, PUF, 1999, p. 21 et suiv., qui signale notamment que ces visites (charitables, administratives ou curieuses) n'ont laissé presque aucune trace avant que la pratique ne fasse scandale, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Voir aussi Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1972 ; rééd. « Tel », 1998, p. 192-195 ; et Robert R. Reed qui affirme que, du XVI^e au XVII^e siècle, l'hôpital londonien de Bethlehem ou Bedlham « not only was regularly open to the public, but also had actually become one of the more talked-about and popular amusement of the city » (*Bedlham on the Jacobean Stage*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, p. 24). On notera toutefois qu'avant le XVIII^e siècle, les sources de l'auteur concernant ces pratiques sont presque exclusivement les pièces qui mettent en scène l'hôpital.

2. Voir Juan Rigoli, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 259-268.

3. Michel Foucault, *Histoire de la folie*, chap. III, p. 67-109. On rappellera par ailleurs que malgré des tentatives de distinction, les aliénés sont le plus souvent enfermés avec les pauvres, les vagabonds et autres déviants : « pendant tout l'âge classique, il n'y a eu qu'un internement » (*ibid.*, p. 149) et plus généralement Roger Chartier, « Le retranchement de la sauvagerie », *Histoire de la France urbaine*, t. III, *La Ville Classique de la Renaissance aux Révolutions*, Emmanuel Le Roy Ladurie (dir.), Paris, Le Seuil, 1981, p. 223-243 et Borislav Geremek, *La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours [1978]*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1987, chap. IV, « Les prisons pour les pauvres », p. 263-290.

4. Pour une étude de la prison comme motif romanesque, voir Jacques Berchtold, (Les Prisons du roman (XVII^e-XVIII^e siècle). Lectures plurielles et intertextuelles de « Guzman d'Alfarache » à « Jacques le fataliste », Genève, Droz, « Histoire des idées et critique littéraire », 2000), qui insiste cependant surtout sur la prison en tant que matière à leçon morale et ressort dramatique (p. 20). Plusieurs des œuvres étudiées dans ce livre contiennent des récits de visite à la prison, dont Le

Diable boiteux, de Lesage (1707), pour lequel Berchtold montre que l'un des enjeux du récit de visite est de mettre en scène l'exposition de lieux « définitoirement fermés et secrets » (p. 522) de manière à dénoncer les conditions de vie des prisonniers et l'arbitraire des décisions menant à l'enfermement.

5. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)* [1969], Genève, Droz, « Titre courant », 1999, p. 344. Le livre est réédité sans variantes notables l'année suivante au même lieu.

6. *Tombeau de l'Orateur*, p. 131-132.

7. Voir par exemple cette interpellation : « que M. de B. mette ainsi la main à l'œuvre, son Eloquence est necessaire, que sans s'amuser apres des Apologies, & des vanitez inutiles, qu'il aille, & à la bonne heure, souslever tous les Anglois, ou que prevenant la colere de nostre Prince, il coure appaiser les tempestes de la Rochelle », *ibid.*, p. 231.

8. *Le Tombeau* est du reste un des rares écrits alors publiés qui ne désigne pas Balzac par le sobriquet de Narcisse, diffusé par Goulu pour symboliser les vices moraux et stylistiques de l'épistolier.

9. « Aussi n'ay-je pas beaucoup leu, & ne scay de la Grammaire, que ce qu'il m'en faut pour lire & escrire, ny de la rethorique, que ce que la nature m'en appris », *Tombeau*, p. 6.

10. *Ibid.*, p. 6-8.

11. *Ibid.*, non paginé (n. p).

12. Voir les épîtres « A Monseigneur le Duc de Montmoranci » des *Pensées du solitaire*, signée « De Vaulx » (Paris, Antoine de Sommerville, 1629, (n. p) ; le privilège donne aussi « le sieur de Vaulx » comme auteur de l'ouvrage) ; et « Au prince Henry de Savoye, Duc de Nemours & d'Aumale », *Les Jeux de l'inconnu*, Paris, T. de la Ruel, 1630 ; éd. consultée, Rouen, Jean Osmond, 1637, (n. p). Frédéric Lachèvre mentionne une pièce adressée à Sigogne, non signée, attribuée à Vaulx dans les *Délices satyriques de 1620 : Bibliographie des recueils collectifs de poésie satirique publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)* [1909-1928], Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. 365. Le nom de « Guillaume de Vaulx, sieur de dos Caros » a par ailleurs été retrouvé sur un contrat avec Rocolet, Bessin et Courbé pour les *Jeux de l'inconnu* : H.-J. Martin, *op. cit.*, p. 427 (*supra* n. 5)

13. Michel de Marolles, *Mémoires*, Paris, Antoine de Sommerville, 1656, t. I, p. 41. Le traité en question serait un *encomion* burlesque imité de *L'Éloge de la calvitie* du sophiste Synésius de Cyrène. Voir par ailleurs sur Vaulx : Terence J. D. Allott, « Cramail and the Comic », *The Modern Language Review*, vol. LXXII, 1977, p. 22-32 ; Fausta Garavini, *La Maison des jeux. Science du roman et roman de la science au XVII^e siècle* [1980], Paris, H. Champion, « Lumière classique », 1998, p. 189 et suiv. ; et pour la discussion la plus récente, Michael Kramer dans son introduction à la *Comédie de proverbes* (Paris, François Targa, 1633 ; Genève, Droz, « TLF », 2003) p. 140-142 et du même auteur, « Les visages du comte de Carmain : approche textologique à l'identification d'un héritage littéraire », *P.F.S.C.L.*, vol. XXXI, n° 60, 2004, p. 193-222.

14. *La Bibliothèque française, de M. C. Sorel Premier Historiographe de France* [1664], seconde édition. Revue & augmentée, Paris, Compagnie des Libraires, 1667, p. 189-190.

15. *La Vie et les œuvres de Charles Sorel, Sieur de Souvigny (1602-1674)* [1891], Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 417.

16. Voir le premier discours du recueil intitulé *Le Herti ou l'universel*. Ou par des saisissements lumineux, il se traicte de toute sorte de matieres : « Des Atomes », éd. cit. (voir *infra* n. 12) p. 193 (je reviens sur ce texte plus loin), ou l'épître « satyrique » *La Maigre*, *ibid.*, p. 327.

17. Voir respectivement *Lettre de M. de Crosilles à M. le comte de Cramail*, Paris, 1625 (éditée par Philippe Tamizey de Larroque, « Un languedocien oublié. L'abbé de Croisilles », *Annales du Midi*, vol. V, 1893, p. 161-169), et Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Antoine Adam (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 426-432 pour l'épisode où Hortensius récite du Balzac.

18. Cramail est mis en scène dans une anecdote comme « Mareschal de Camp dans les armées du Roy » (Tombeau, p. 75). *Le Tombeau* évoque aussi des « pratiques » de Balzac contemporaines à sa rédaction pour amener Sorel à changer d'avis sur lui : « mais ce pendant que M. de B. se met dans le soin de luy plaire, & que ce jeune esprit travaille à démentir son Hortensius, & son premier jugement » (ibid., p. 254).

19. « Voy jusques où va la calomnie, elle veut que les loix condamnent en l'autre monde, celui qu'elles ont absous en celui-ci. Et ce qui est de plus déplorable, est de voir vomir ceste rage de la bouche d'un amy » (ibid., p. 102). Le passage réagit aux efforts que l'on trouve dans l'*Apologie pour Monsieur de Balzac* (Paris, Claude Morlot, 1627) pour dédouaner Balzac de toute « imitation » de Théophile (éd. Jean Jehasse, Presses de l'Université de Saint-Étienne, « Images et témoins de l'Âge classique », 1977, p. 62). *Le Tombeau* rappelle que Théophile a finalement été absout des crimes qu'on lui imputait et défend son œuvre : « lors que l'envie et la calomnie le souffroient en liberté, & que les loix surprises par l'injustice des tesmoins, n'interdisoient point sa conversation, il m'a souvent fait l'honneur de me lire de ses vers, dans lesquels j'ay veu tout plein de bonnes choses » (p. 103-105). Balzac et Théophile se connaissaient bien : ils avaient étudié quelques mois ensemble à l'Université de Leyde, en 1615, avant de se brouiller dans des circonstances mystérieuses : voir Gustave Cohen, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle* [1920] Genève, Slatkine reprints, 1976, p. 243-274 ; Antoine Adam, *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620* [1936], Genève, Slatkine Reprints, 1965, p. 28-36 et p. 363-366. Les *Lettres* de 1624 contiennent deux missives très violentes contre le poète : *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, Henriette Bibas et Kathleen T. Butler (éd.), Paris, STFM, 1933, t. I, lettres IX et XI, p. 38-39 et p. 47.

20. Voir la définition significative que l'on trouve de cette expression dans le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière (La Haye/Rotterdam, Arnout/Reinier Leers, 1690 ; Paris, *Le Robert*, 1978), à l'entrée « ENFERMÉ, ÊE. » : « L'Hospital des pauvres *enfermez* est un membre de l'Hospital general, où on a mis plusieurs pauvres pour les empêcher d'estre faineants & vagabonds ».

21. Une « saye » ou « saie » est un pourpoint.

22. *Tombeau de l'Orateur*, p. 171-200. Les italiques du premier paragraphe sont dans l'édition originale.

23. Plus précisément, de l'*Apologie pour Monsieur de Balzac* (op. cit.) citant les *Lettres*.

24. Voir par exemple, parmi les toutes premières pièces imprimées contre les *Lettres*, la *Response du sieur Hydaspe au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrator, touchant l'Anti-Théophile et ses escrits* (1624) où le jésuite François Garasse critique l'« enfleure de bouche », les « periodes lunatiques » de Balzac, autant de traits qui ne pourraient renvoyer qu'à un « sang chaud, bilieux et aduste », dans Frédéric Lachèvre, *Le Procès de Théophile de Viau*, [1909-1928], Genève, Slatkine Reprints, 1968, t. II, p. 198-194. Par ailleurs, la question de la mélancolie occupe une place importante dans le *Tombeau de l'Orateur*, non seulement pour servir de base à la caricature de Balzac, mais aussi dans une longue digression sur les humeurs et les tempéraments naturels, qui croise le savoir libertin de l'époque : op. cit., p. 320-342.

25. *Tombeau de l'Orateur*, p. 80 et 284.

26. Le médecin fou et vantard en question porte dans les récits de la vie de Philippe de Macédoine le nom de Ménécrate (voir par exemple Athénée de Naucratis, *Deipnosophistes*, livre VII, ou Élien, *Histoires diverses*, livre XII, 51) ; chez Plutarque, la même anecdote revient pour la vie d'Agésilas. Les moteurs de recherche électroniques d'aujourd'hui donnent un nouvel accès à ce savoir de la doxographie humaniste (et bouleverse de ce fait bien des pratiques de l'érudition, autant dans leur rapport au temps que dans certains de leurs enjeux de discrimination et de distinction) : voir notamment la riche base de données composée par Ph. Remacle, Fr. D. Fournier, J.-P. Murcia et T. Vebr à l'adresse <http://remacle.org>. On notera que ce médecin ridicule n'est dans cette tradition pas enfermé.

27. Ce thème catholique (tiré de *Mathieu*, 25, 34-37) attractif a sans doute été commandé à Bosse par son éditeur. Les gravures sont, comme le veut la tradition, au nombre de sept : 1. Donner à manger à ceux qui ont faim ; 2. Donner à boire à ceux qui ont soif ; 3. Loger les pèlerins ; 4. Visiter les prisonniers ; 5. Visiter les malades ; 6. Vêtir les nus ; 7. Ensevelir les morts. Sur le protestant Bosse et son œuvre, voir notamment *Abraham Bosse, savant graveur, Tours ca. 1604-Paris, 1676*, catalogue de l'exposition de la BNF, Sophie Join-Lambert et Maxime Préaud (dir.), Paris, Éditions de la BNF., 2004, ainsi que la version en ligne de ce catalogue : <http://expositions.bnf.fr/bosse/>. On trouvera une reproduction commentée de la gravure sur la prison à l'adresse <http://expositions.bnf.fr/bosse/grand/185.htm>. Par ailleurs, deux autres œuvres de Bosse sur des thèmes qui pourraient sembler proches soulignent par contraste la particularité des « enfermés » de la gravure n°4 : l'une, dans la même série, la visite aux « malades », met en scène un intérieur de maison particulière et un malade allongé ; l'autre dépeint l'alignement des lits de « l'infirmerie de l'hospital de la Charité de Paris » (chez Herman Weyen, vers 1639) : c'est un lieu de soin (des lits, des malades allongés), et plutôt exemplaire (lumineux, propre, ordonné), qui est représenté et non un lieu d'enfermement.

28. Cette analyse a été suggérée par Jean-Pierre Cavaillé dans la discussion qui a suivi la présentation de ce travail lors de son séminaire.

29. Sur ce trait de l'écriture garassienne, voir Louise Godard de Donville, *Le Libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Paris-Seattle-Tübingen, P.F.S.C.L., « Biblio 17 », 1989 ; Pascal Debailly, « Le Père Garasse, critique et disciple de Mathurin Régnier », *XVII^e siècle*, n°188, 1995, p. 431-445 ; et Christian Jouhaud, « La méthode de François Garasse », *Les Jésuites à l'âge baroque. 1540-1640*, Luce Giard et Louis de Vaucelles, (éds.) Grenoble, Jérôme Millon, 1996, p. 243-260.

30. « Pazzarelli » signifie « fous » et par extension désigne ici le lieu de l'internement.

31. François Garasse, *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à la Religion, à l'Etat et aux bonnes mœurs. Combattue et renversée par le P. François Garassus de la Compagnie de Jésus*, Paris, S. Chappelet, 1623, Livre I, section 8-IV, p. 51-55.

32. Voir par exemple la *Relation sommaire et fidèle de l'afreuse prison de st lazare* (1697) qui mentionne, parmi les pensionnaires types, les vieillards que leurs héritiers placent pour les dépouiller (cité dans Jacques Vié – « médecin des Asiles » – *Les Aliénés et les Correctionnaires à Saint-Lazare aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF/Alcan, 1930, p. 36).

33. La présence de ce motif dans un recueil d'*ana* signale son statut de matériel anecdotique commun : voir ainsi dans le *Perroniana* à l'article « fols » cette anecdote mettant en scène l'ambassadeur du roi d'Espagne « lequel passant par la Navarre fut logé en un monastère où l'on retiroit quantité de ces fols ; l'Ambassadeur en trouva un entre autre qui l'entretient fort longtemps de sens rassis, luy representa que la mechanceté de ses parents l'avoit réduit à cette misère [...] [et] pria l'Ambassadeur de faire en sorte auprès du Roy d'Espagne de le tirer de cette misère : l'Ambassadeur en eut pitié, croyant qu'il fust fort sage, & pour pouvoir parler de luy au Roy, luy pria de luy dire qui il estoit & comment il s'appeloit ? Il luy respondit, vous direz au Roy que je suis l'Ange Gabriel, qui annonça la Vierge ; il ne fust pas besoin d'autre propos pour faire voir à l'Ambassadeur qu'il estoit justement enfermé », *Perroniana, sive Excepta ex ore Cardinalis Perronii, per F.F.P.P.* [frères Dupuy], Genève, P. Columesium, 1669, p. 148.

34. *L'Ospedale de'pazzi incurabili nuovamente formato et posto in luce da Thomaso Garzoni da Bagnacavallo, con tre capitoli in fine sopra la Pazzia. All'eccellentissimo Medico et Filosofo chiarissimo Il Signor Bernardino Paterno*, Venise, Ferrare, Plaisance, 1586 et *L'Hospital des fols incurables : où sont déduites de poinct en poinct toutes les folies et les maladies de l'esprit, tant des hommes que des femmes*. Œuvre non moins utile que récréative et nécessaire à l'acquisition de la vraie sagesse, Paris, François Julliot, 1620. Le traducteur français est François de Clarier, présenté sur la page de titre comme « sieur de Long-val, Professeur ez mathématiques et Docteur en Médecine ». Je citerai le livre dans l'édition bilingue, avec la traduction de Clarier en regard, procurée par Charles Adelin

Fiorato, Paris, H. Champion, « Textes de la Renaissance », 2001. Le livre de Garzoni a eu un succès important, comme le montrent ses 10 rééditions entre 1586 à 1617, ainsi que sa traduction, dans les mêmes années, en anglais et en allemand. Pour l'introduction la plus complète aux premières éditions de *L'Ospidale* et à sa réception européenne, voir l'édition du texte procurée par Stefano Barelli, Rome/Padoue, Editrice Antenore, 2004, p. XXI-XXVI.

35. Je suis ici les analyses de Fiorato, *op. cit.*, « introduction », p. 16-19, ainsi que, sur les sources polygraphiques de Garzoni, p. 20-28.

36. *L'Hospitale*, p. 73 (*op. cit.*, *supra* n. 34), « Préface au lecteur » au titre plus explicite en italien de « Prologo dell'Autore a' Spettatori ».

37. Garzoni a du reste aussi écrit un *Teatro de' vari e diversi cervelli mondani* (*Théâtre des divers cerveaux du monde*, d'après la traduction française de Gabriel Chappuys, publiée à Paris en 1586), une *Piazza universale* [...], une *Sinagoga degli ignoranti* [...], voir *ibid.*, p. 12.

38. Voir Charles Adelin Fiorato, *op. cit.*, p. 11 et plus généralement sur le mouvement de création de prisons pour les errants et les « inaptes » en Italie, B. Geremek, *op. cit.* (voir *supra* n. 3), p. 264-274. On notera du reste que bien des types de « folies » décrits par Garzoni renvoient en fait à des formes de bassesse ou d'échecs sociaux : voir par exemple sa critique des « Fols endormis et nonchalans », discours IV, p. 137 : « il seroit dommage de ne mettre au rang des Fols certains esprits laches et fainéants, qui semblent tousjours dormir en leurs affaires [...] se faisant voir en leurs actions non seulement grossiers, mais négligents, paresseux et endormis tout à fait » (sur ce point, voir Fiorato, *op. cit.*, p. 33). De plus, l'année 1586 est aussi celle où Le Tasse sort de Sainte-Anne de Ferrare, où il était reclus depuis 1579 : voir notamment François Graziani, « Le Tasse dans la prison des fous ou le songe du mélancolique », *La Poétique des passions à la Renaissance. Mélanges offerts à Françoise Charpentier, François Lecercle et Simone Perrier* (éds.), Paris, H. Champion, « Colloques, congrès et conférence sur la Renaissance », 2001, p. 257-278.

39. Voir ainsi les quelques lignes consacrées par Foucault à *L'Ospidale* dans *l'Histoire de la folie*, situées significativement dans les pages de transition entre folie renaissante « libre » et folie classique enfermée (*op. cit.*, p. 63-64).

40. Cf. en effet *L'Hospitale*, « Discours XV », p. 240 : « ces courages altiers se laissent tellement aveugler à ceste maudite ambition qui leur traverse le cœur qu'ils en perdent tout à fait l'entendement, courans à toute bride après la moindre estincelle d'honneur qu'ils descouvrent, bien qu'elle soit aussi volatile que le vent ». Parmi les exemples de « fols glorieux », le texte donne justement « le Médecin Ménécratès qui pour toute récompense ne demandoit autre chose aux malades qu'il guérissoit, sinon qu'ils le tinsent pour Jupiter » (p. 243).

41. Publiée à Madrid dans *Trezena parte de las comedias de Lope de Vega Carpio*, Viuda de Alonson Martín, 1620. Pour une analyse approfondie de cette veine, en relation avec le développement des institutions d'enfermement en Espagne, voir l'édition de *Los Locos de Valencia* procurée par Hélène Tropé, Madrid, Clásicos Castalias, p. 9-64, qui souligne que les pratiques de l'enfermement en Espagne à cette époque laissaient une certaine liberté de circulation aux aliénés à l'intérieur de la ville (p. 39). On trouve encore dans ces années-là le récit d'une visite à l'hôpital des enfermés dans l'histoire comique de Luis Velez de Guevara, *El diablo cojuelo* (1641) : voir l'édition de Ramon Valdes, Barcelone, Critica, « Biblioteca clasica », 1999, « Tranco III », p. 37-42 (trad. française : *Le Diable boiteux*, Claude Bleton, Paris, Fayard, 1996). L'épisode est repris dans l'adaptation du roman procurée par Lesage en 1707 : voir *Romanciers du XVIII^e siècle*, Étienne (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, chap. 9, « Des fous enfermés », p. 353-371.

42. Voir Robert R. Reed, *op. cit.* (voir *supra* n. 1), p. 22-39. L'auteur émet l'hypothèse que la forte présence de l'hôpital et des fous sur scène dans l'Angleterre de l'époque s'explique par la concurrence que ce lieu de distraction aurait représenté pour les théâtres (p. 38).

43. Paris, Th. Quinet, 1636. La pièce est reprise par Charles de Beys avec de notables transformations sous le titre *Les Illustres fous* en 1653 ; voir l'édition de Merle I. Protzman,

Baltimore, J. Hopkins Press, 1942. La citation se trouve aux vers 118-122, p. 64 de cette édition. La pièce se situe à Valence, cadre typique de la comédie à l'espagnole mais aussi ville où se trouvait un fameux hôpital d'insensés. Cette veine théâtrale est relevée par M. Foucault dans *l'Histoire de la folie* (p. 61) qui souligne encore comment la folie peut être considérée servir le travail de la vérité : c'est ainsi en simulant une crise de folie que la jeune héroïne réussit à faire éclater la vérité à la fin de la pièce.

44. Sur l'hôpital comme « microcosme », voir Hélène Tropé, *op. cit.* (voir *supra* n. 41), p. 41-64. Pour une analyse dramaturgique de la pièce de Beys, voir Georges Forestier, *Le Théâtre dans le théâtre* [1981], Genève, Droz, « Titre courant », 1996, p. 280-285. Par ailleurs, on peut penser aussi aux *Visionnaires* de Desmarests de Saint-Sorlin (Paris, 1637), dont les différents « fous » cependant ne sont pas enfermés. Desmarests s'en explique en revendiquant la dimension satirique de sa pièce : « dans cette comédie sont représentés plusieurs sortes d'esprits chimériques ou visionnaires, qui sont atteints chacun de quelque folie particulière ; mais c'est seulement de ces folies pour lesquelles on ne renferme personne, et tous les jours nous voyons parmi nous des esprits semblables, qui pensent pour le moins d'aussi grandes extravagances, s'ils ne les disent », « Argument », *Théâtre complet (1636-1643)*, Claire Chaineau (éd.), Paris, H. Champion, « Sources classiques », 2005, p. 197.

45. Cette pratique est difficile à saisir dans sa réalité, auréolée qu'elle est d'une légende noire, tout autant que des vertigineux jeux de mise en abyme qu'elle permet : cf. R. R. Reed, *op. cit.*, p. 33. Il semble qu'elle se soit bel et bien développée dans plusieurs asiles, comme la Maison des Frères de la Charité de Charenton (fondé en 1641 et fermé en 1795), défendue en vertu de la valeur thérapeutique accordée au jeu : voir M. Foucault, *op. cit.*, p. 192 et Br.-N. Aboudrar, *op. cit.*

46. Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force, appelée Bicêtre, suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines et sur la législation criminelle de la Grande-Bretagne. Imité de l'anglais par le Comte de Mirabeau, avec une lettre de M. Benjamin Franklin, s. l., 1788, p. 8 (n. 1). Plus généralement, sur les idées des philosophes du XVIII^e siècle quant à la prison, voir Marc Vigé, « Le bague des philosophes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 35, 1988, p. 409-433.

47. Juan Rigoli, *Lire le délire*, *op. cit.* (voir *supra* n. 2), p. 259-268.

48. *Histoire de la folie*, *op. cit.*, p. 86 et sur l'idéologie de la correction de l'oisiveté et du vagabondage par le travail en prison, voir notamment B. Geremek, *op. cit.* (voir *supra* n. 3), p. 274-279.

49. « Je ne croy pas que au prejudice de l'écrivain de Vaux, vous ne prétendiez à vous faire empereur des petites maisons », lettre non datée, imprimée initialement dans le *Recueil de lettres nouvelles* (dit recueil Faret), Paris, Toussaint Du Bray, 1627, I, p. 88 ; François de Malherbe, *Œuvres*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, p. 266.

50. Voici par exemple le début la table des chapitre du discours : « 1. Des atomes. 2. De la bienséance qui correspond avec les proportions. 3. Des propriétés occultes, et de leur progresz en retrogradant. 4. De l'énergie des ostentations. 5. De la douleur ravissante, et du plaisir douloureux. 6. Des sciences, et de la décadence en ses contraires. 7. Des nombres innombrables, et des mesures non mesurables. 8. Des gouvernemens politiques. 9. Des charmes par ravissement sympathiques. 10. Des espèces qui résultent de la pluralité des universels. 11. Des maximes », *Les Jeux de l'inconnu*, éd. cit. de 1637, p. 186-187. Une réédition de ce recueil est actuellement en préparation par Véronique Garrigues et Michaël Kramer. Je remercie V. Garrigues des informations qu'elle m'a communiquées pour ce travail.

51. *Historiettes*, Antoine Adam (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1960, t. I, p. 493. Voici la définition du *Dictionnaire* de Furetière pour l'expression « Petites Maisons », à l'entrée « Maison » : « On dit aussi, qu'il faut mettre un homme aux petites maisons, quand il est fou, ou quand il fait une extravagance signalée ; à cause qu'il y a à Paris un Hospital de ce nom où on enferme ces fous ».

52. Lettre datée des environs du 30 juillet 1626, dans Pierre Grillon, *Papiers du cardinal de Richelieu*, Paris, A. Pedone, 1975, t. I, p. 408. Accusé de tentative de régicide et de rébellion, Chalais était emprisonné depuis le 8 juillet 1626.

53. Voir ainsi Michel Foucault, *Histoire de la folie* : « Ainsi se définit une région ambiguë, que le sacre de la raison vient d'abandonner à elle-même, mais qui n'a pas encore été investie par les concepts médicaux et les formes de l'analyse positiviste, une région un peu indifférenciée où règnent l'impiété, l'irrégion, le désordre de la raison et du cœur. Ni la profanation, ni le pathologique, mais entre leurs frontières, un domaine dont les significations, tout en étant réversibles, se trouvent toujours placées sous le coup d'une condamnation éthique. Ce domaine, qui, à mi-chemin du sacre et du morbide, est tout entier dominé par un refus éthique fondamental – c'est celui de la déraison classique. Elle recouvre ainsi non seulement toutes les formes exclues de la sexualité, mais toutes ces violences contre le sacré qui ont perdu la signification rigoureuse des profanations ; elle désigne donc à la fois un nouveau système d'options dans la morale sexuelle, et de nouvelles limites dans les interdits religieux [...] », p. 128-129 et pour l'ensemble des analyses sur l'internement des libertins, p. 115-139. Il n'est pas indifférent, relativement à cela, qu'une des fictions du libertin chez Garasse soit le « faux-vrai-fou » qui mérite son enfermement.

54. Michel Foucault montre par exemple que la mise en spectacle de la folie à l'asile témoigne de la nouvelle mise à l'écart dont elle est l'objet à partir de l'âge classique : « si elle se manifeste, c'est à distance, sous le regard d'une raison qui n'a plus de parenté avec elle, et ne doit plus se sentir compromise par trop de ressemblance », *op. cit.*, p. 195.

55. Voir ainsi Laurence Giavarini, « Le libertin et la fiction sorcière à l'âge classique. Remarques sur Dom Juan et Théophile », *Usages et théories de la fiction. Le débat contemporain à l'épreuve des textes anciens (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Françoise Lavocat (éd.), Presses Universitaires de Rennes, « Interférences », 2004, p. 208.

56. Pour des propositions sur l'importance des faits de lecture dans la reconnaissance du libertinage, voir Jean-Pierre Cavallé, « Libertinage et dissimulation. Quelques éléments de réflexion », *Libertinage et philosophie*, V, « Les libertins et le masque : simulation et représentation », Anthony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 57-82.

AUTEUR

MATHILDE BOMBART

Université de Berkeley/GRIHL